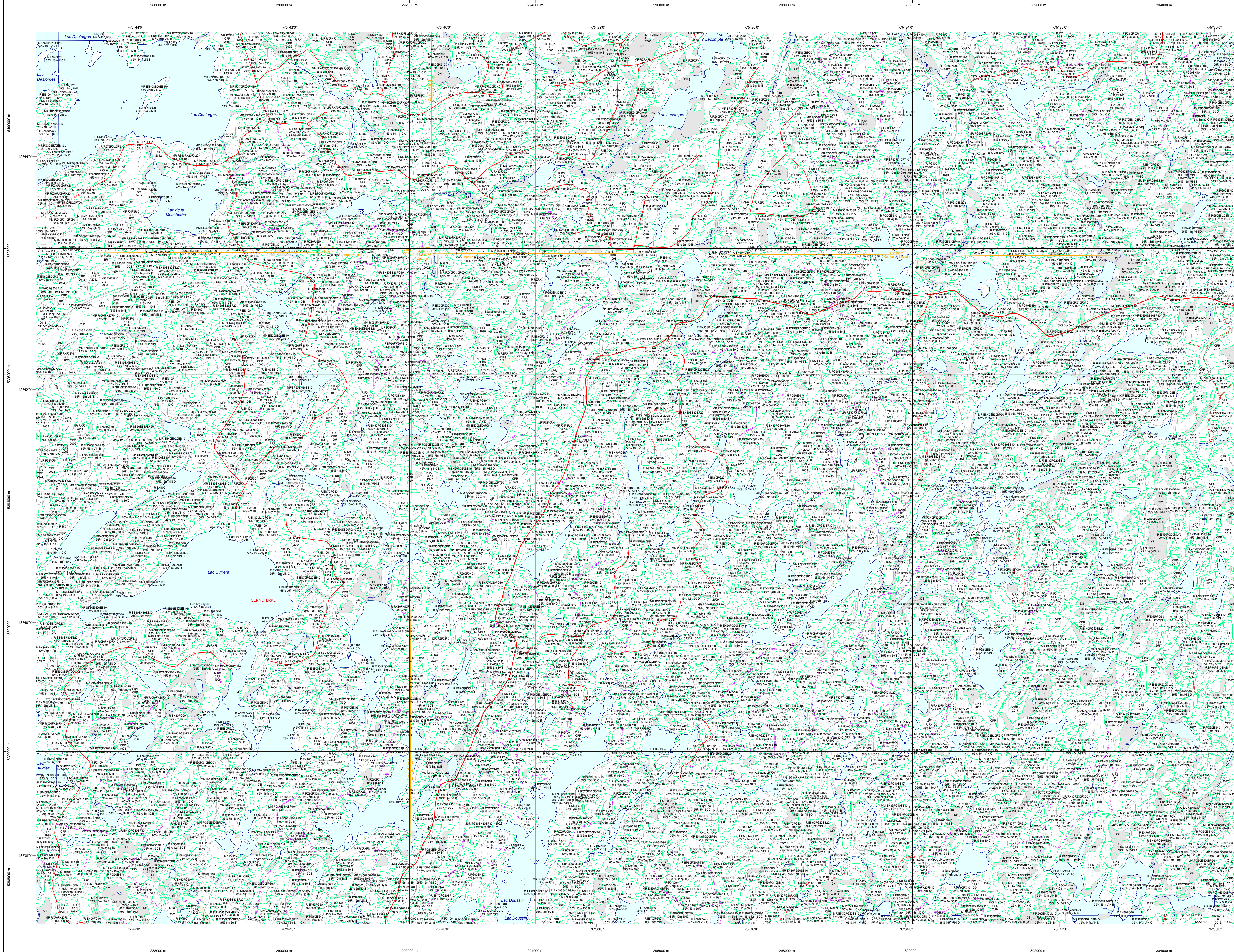


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
EMBOB30M10	Essence de Sa-APT	X	X		
17E	Général du couvert forestier (NF)	X	X		
12	Hautier (métre posts)	X			
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
	Chêne (E)	X	X		
EPIC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Chêne de l'ouest (O)			X	
NF	Cote de hauteur des APT				X

Le dénivelé est estimé par classe, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EMBOB30M10	EMBOB30M10	EPIC	EPIC		
75% 12m JH(U)	75% 4m 20(U)	CT 2007			

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 64% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 54% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BG Boulaïin gris	FO Fâine noire
EN Épinette noire	BJ Boulaïin jaune	FR Frêne rouge
EU Épinette rouge	BL Boulaïin à papier (blanc)	FR Fâine
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Fûtaux tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne rouge	FR Fûtaux exotiques
ML Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Fûtaux résistants inférieurs
MA Mélèze à aiguilles	CA Chêne à gros fruits	FR Fûtaux à grandes feuilles
MAL Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
MR Mélèze rouge	CO Cèdre à trois feuilles	NH Noyer noir
PR Pin rigide (des cônesux)	CR Chêne rouge	OA Omelette d'Annapolis
PI Pin rigide (des cônesux)	CP Cèdre de l'ouest	PA Pâleur baumé
PN Pin naturel	EA Élabé argente	OV Olivier de Virginie
PS Pin sylvestre	EO Élabé rouge	PA Pâleur naturel
PT Pin tordu	EP Élabé rouge	PE Peuplier naturel
RS Résineux résistants	ES Élabé à sucre	PF Peuplier d'Amérique
RI Résineux non résistants	ES Élabé à sucre	PD Peuplier d'Europe
RT Résineux à aiguilles	ES Élabé à sucre	PE Peuplier à racine rouge
SB Sapin Baumeier	ES Élabé à sucre	TA Tâle d'Amérique
TO Thuja occidentale	ES Élabé à sucre	FN Fûtaux non communs

FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS	CLASSES D'ÂGE
10 à 20	10 à 30
(0 à 20)	(21 à 40)
	(41 à 80)
	(81 à 100)
	(101 à 120)
	(121 et plus)

Structure verticale des tiges de 7 m et plus

Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monétage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%.	
B-étage (BI) ex: 120	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multisétaire (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JRI) et vieux irréguliers (VRI).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls totaux	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CA Coupe d'assainissement
DT Dépeuplement total	CA Coupe d'assainissement
EG Epiphytie grave	CA Coupe d'assainissement
VS Végétation grave	CA Coupe d'assainissement

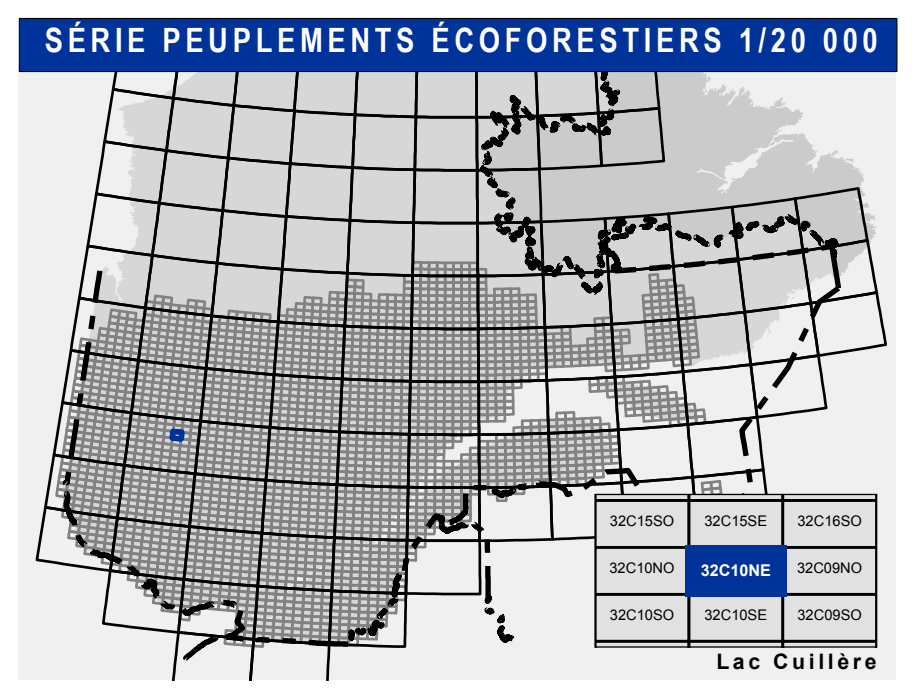
INTÉRVENTIONS D'ORIGINE

CODE	Description
BRD	Brûls partiel
CB	Coupe par bandes
CD	Coupe par bande variable
CE	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable
CF	Coupe progressive irrégulière phase finale
CG	Coupe progressive irrégulière (coupe finale)
CH	Coupe avec protection de la haute
CI	Coupe progressive irrégulière
CJ	Coupe progressive irrégulière
CK	Coupe progressive irrégulière
CL	Coupe progressive irrégulière
CM	Coupe progressive irrégulière
CN	Coupe progressive irrégulière
CO	Coupe progressive irrégulière
CP	Coupe progressive irrégulière
CQ	Coupe progressive irrégulière
CR	Coupe progressive irrégulière
CS	Coupe progressive irrégulière
CT	Coupe progressive irrégulière
CU	Coupe progressive irrégulière
CV	Coupe progressive irrégulière
CW	Coupe progressive irrégulière
CX	Coupe progressive irrégulière
CY	Coupe progressive irrégulière
CZ	Coupe progressive irrégulière
EA	Élabé argente
EB	Élabé rouge
EC	Élabé rouge
ED	Élabé rouge
EE	Élabé rouge
EF	Élabé rouge
EG	Élabé rouge
EH	Élabé rouge
EI	Élabé rouge
EJ	Élabé rouge
EK	Élabé rouge
EL	Élabé rouge
EM	Élabé rouge
EN	Élabé rouge
EO	Élabé rouge
EP	Élabé rouge
EQ	Élabé rouge
ER	Élabé rouge
ES	Élabé rouge
ET	Élabé rouge
EU	Élabé rouge
EV	Élabé rouge
EW	Élabé rouge
EX	Élabé rouge
EY	Élabé rouge
EZ	Élabé rouge

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE
CH	Dénué ou semi-dénué humide
DS	Dénué ou semi-dénué sec.
AL	Aulnaie

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 9%
C	Douce	9% à 15%
D	Moyenne	16% à 20%
E	Force	21% à 40%
F	Extrême	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'empiètement d'embranchement de plus
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (doux)
CFO	Camp forestier
GR	Graïère
ND	Site inondé, site enroulé
LT	Ligne de transport d'énergie
NT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (doux)
NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (doux)
RO	Camp forestier



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, site, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyrène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau métresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Estac
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Matadonnées**
- Système de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80, NAD 83 (CGCR)
 - Système de coordonnées horizontales: Métrique transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 - Projection cartographique: Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
| Façon | |
| Origine des altitudes | CGVD 28 (Niveau moyen des mers) |
| Équidistance des courbes de niveau | 10 mètres |
| Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 | 14° 4' OUEST |
| Coordonnées géographiques au centre de la feuille | 74° 37' 10" 48' 41" 15" |
| Longitude (origine méridien central) | 74° 30' ouest |
| Latitude (origine équateur) 0° | |
| Coordonnées d'origine | X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0,999 |

Données
Asse cartographique (données topographiques)
Informations forestières
Niveau inventaire écoforestier
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement géométrique)
Date de mise à jour provinciale
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Source
Donnée : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Date : 14/04/2005, 08/06/2021

Informations forestières
Niveau inventaire écoforestier : 5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement géométrique) : 2006
Date de mise à jour provinciale : Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
32C10NE - Area Inventaire Forestier
1750, Ave. des Inventaires Forestiers
Québec, Québec (Québec) G1V 0E7, Québec (Québec)
Date de mise à jour provinciale : Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Diffusion
Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de recensement forestier représentées sur cette carte n'ont aucun statut légal. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec